

**Rappel dossier d'inscription:** A ramener **complet** un **samedi** entre 15h et 18h au mur Marcel Joriot de Saint-Jean de Braye **AVANT** le **24 octobre 2007** délai de rigueur

**Matériel indispensable à la pratique:** 1 mousqueton à vis; 1 huit

NOM: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ FEMME HOMME

Licencié FFME une année antérieure: OUI NON

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone(s) (souhaité)



e-mail (facultatif)

TARIF (euros)	ADHESION AU CLUB	Option: abonnement à la revue FFME "Direct Cimes" (4 numéros par an)		Option: extension de l'assurance à la pratique du ski de piste	
	(incluant la licence FFME et l'assurance obligatoire)	OUI	NON	OUI	NON
<b>ADULTES</b>	95	8		4	
<b>JEUNES</b> (moins de 18 ans au 31/12/2007)	70	8		4	

(Pour information coût licence reversé par Sacapof à la FFME: ADULTES: 41,6 euros JEUNES: 31,8 euros)

**Personne à contacter en cas d'accident:**

NOM: Téléphone(s):

Lien de parenté éventuel:

Adresse:

**Autorisation parentale (pour les MINEURS uniquement):**

Je soussigné (père / mère / tuteur légal)

Adresse complète:

Autorise l'enfant (nom et prénom): né (e) le:

à pratiquer l'escalade, alpinisme, via ferrata dans le cadre du club Sacapof.

En outre, j'accepte que les responsables de l'association autorisent en cas de besoin urgent, en mon nom, une intervention chirurgicale, étant entendu que les parents seraient prévenus dans la mesure du possible: OUI NON

Possédez-vous une assurance individuelle pour votre enfant? OUI NON  
Si OUI, laquelle?

(l'assurance FFME ne couvre que l'activité sportive; une assurance est conseillée pour les déplacements de votre enfant)

*Il incombe aux parents de s'assurer de la présence d'un encadrant avant de déposer leur enfant*

**TRES IMPORTANT: dispositions LEGALES concernant l'assurance**

- Le dossier COMPLET étant remis, il doit être saisi sur le site internet de la FFME. Il est INTERDIT de pratiquer l'escalade tant que le dossier n'a pas été enregistré (couverture assurance non opérante).
- La pratique exceptionnelle de l'escalade par une personne étrangère au club est soumise à l'accord du responsable du créneau: question juridique, autant que de courtoisie. Un titre de licence FFME temporaire ("Licence découverte" 3 euros / jour) est alors délivré.

*J'autorise la diffusion sur le site internet de SACAPOF de toute image me concernant relative aux activités se déroulant dans le cadre du club*

Fait à , le septembre octobre 2007

**Signature de l'adhérent majeur (ou du représentant légal pour un mineur):**



SACAPOF ne fonctionne que grâce au bénévolat de ses adhérents: TOUTES les bonnes volontés sont donc les BIENVENUES !!